SANTE SECURITE AU TRAVAIL

PREVENTION ET MANAGEMENT DES RISQUES PROFESSIONNELS

Management de la sécurité au travail, **p. 05**

Les indicateurs sécurité et amélioration continue, **p. 06**

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

AIPR Opérateur, **p. 07**

AIPR Encadrant, **p. 08**

AIPR Concepteur, **p. 09**

Tests Secs AIPR : Concepteur, encadrant, opérateur, **p. 10**

Formateur AIPR, **p. 11** CPF

TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

ADR selon le 1.3, **p. 12**

Transport de colis sous ADR (Hors classes 1 et 7), **p. 13**

Transport Routier des Marchandises Dangereuses, **p. 14**

Transport Ferroviaire de Marchandises Dangereuses (RID), **p. 15**

Management de la sécurité au travail

DUREE
2 jours (14 heures)

TARIF
1700 € HT
Intra-entreprise exclusivement

DATES & LIEUX
Dates à définir ensemble
Aisne, Oise, Somme, Marne, Aube
Dans votre entreprise

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de :

- Mettre en place un système de management en sécurité au travail dans une entreprise en respectant le code du travail et la norme ISO 45001.

PUBLIC CONCERNE
Etudiants, Salariés en plan de formation, Demandeurs d'emploi, Dirigeants d'entreprise

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

- ✓ Connaître les missions principales de la personne dédiée à la prévention des risques professionnels en entreprise
- ✓ Connaître les différentes étapes de la mise en place du management de la sécurité
- ✓ Connaître et appliquer les articles du Code du Travail et de la Norme ISO 45001
- ✓ Mener une évaluation des risques professionnels et rédiger le Document Unique
- ✓ Mettre en œuvre la prévention au quotidien
- ✓ Analyser un accident du travail

Le +

Support et exercices adaptés pour intervention dans des Universités pour des étudiants en Sécurité au Travail.

Idéale pour des PME ne disposant pas de personne dédiée à la prévention des risques professionnels

MOYENS TECHNIQUES
Supports de formation dématérialisés

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative , active et participative

EFFECTIF
1 à 12 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
- Exercices pratiques
- QCM

ESSOR
1, rue des Filatures – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500010 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Audrey KUZMA

06 69 58 77 22
akformationconseil@laposte.net

Formatrice en sécurité au travail
Consultante en prévention des risques professionnels - IPRP

12 ans d'expérience en tant que Responsable Qualité Sécurité Environnement dans les Travaux Publics.

Les indicateurs sécurité et amélioration continue

DUREE
1 jour (7 heures)

TARIF
900 € HT

DATES & LIEUX
A convenir
Dans votre entreprise

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de:
- De comprendre le contexte réglementaire sécurité lié aux indicateurs
- Connaitre les enjeux pour le système de management sécurité et les impacts sur l'entreprise
- Gérer les indicateurs sécurité.

PUBLIC CONCERNE
Tout public

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

Rappel du cadre législatif et les obligations de l'employeur en matière de sécurité
(nouveauté du document unique, passeport prévention…)

Comprendre les enjeux de la mise en place d'indicateurs santé sécurité au travail
Les problématiques de l'entreprise (accident du travail, absentéisme…)
Communication entre services

Comprendre les indicateurs et bien les choisir
Qu'est-ce qu'un indicateur ? Pourquoi mettre des indicateurs en place ?
Combien en faut-il ?
Quels sont les types d'indicateurs ? (TG, TF…)
Lesquels sont adaptés à votre entreprise pour l'intégration à son fonctionnement ?
Comprendre, mettre en place et suivre des objectifs cohérents et atteignables
Sélectionner les indicateurs clés pour votre entreprise

Gestion des indicateurs suivant le PDCA
Définition et utilisation du PDCA
Comment mettre à jour un indicateur ?
Analyser les indicateurs
Expliquer de manière simple, ludique les indicateurs aux travailleurs (tableau de bord, communication)
Utiliser les indicateurs pour améliorer

Le +

Formation adaptée en fonction des informations données par les stagiaires

focus sur les indicateurs sécurité liés à l'entreprise

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes interrogative, active et participative

EFFECTIF
10 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis peut se faire via un quizz.

ESSOR
1, rue des Filatures – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500010 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Maïté DEPAS

07 71 00 39 13
maitedepas@gmail.com

Formateur dans le domaine QSE et Transports de Marchandises Dangereuses.

AIPR Opérateur

DUREE
1 jour (7 heures)

TARIF
700 € HT
Intra-entreprise exclusivement

DATES & LIEUX
Dates à définir ensemble
Aisne, Oise, Somme, Marne, Aube
Dans votre entreprise

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de :

- Connaitre et appliquer l'ensemble des éléments normatifs relatifs à la réforme anti- endommagement,
- Identifier les différents réseaux (électricité, gaz, eaux potable, eaux usée, télécommunication, etc…),
- Identifier les risques et adapter leur méthode de travail en fonction des risques encourus.

PUBLIC CONCERNE
Salariés ouvriers de travaux publics ou privés et devant intervenir sur chantier sur la conduite d'engins.

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

- ✓ Préambule
- ✓ Les réseaux et les accidents
- ✓ Dispositions réglementaires
- ✓ Les intervenants des réseaux et leur rôle
- ✓ Périmètre d'application et procédures
- ✓ Les réseaux : identification et risques
- ✓ Le travail à proximité des réseaux
- ✓ Que faire en cas d'endommagement

Le +

Equivalence : CACES en cours de validité prenant en compte la réforme anti-endommagement, pour les conducteurs d'engins de travaux publics ; titre, diplôme, certificat de qualification professionnelle, des secteurs du bâtiment et des travaux publics ou des secteurs connexes prenant en compte la réforme anti-endommagement et datant de moins de 5 ans.

Débouchés : Ouvriers de travaux publics

Envoi de l'attestation dans les 48H

MOYENS TECHNIQUES
Supports de formation dématérialisés
Ordinateurs portables ou tablettes

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel (6h de théorie / 1h de test)
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative , active et participative
Entraînement au QCM au cours du module

EFFECTIF
1 à 12 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation – Attestation de compétences

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
Evaluation QCM en ligne - Apports théoriques et pratiques considérés comme acquis sous réserve d'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs (Score minimal pour réussir à l'examen « encadrant » : 36 pts, le score maximal possible étant de 60 pts).
Validité de l'AIPR Opérateur : 5 ans

ESSOR
1, rue des Filatures – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500010 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Audrey KUZMA

06 69 58 77 22
akformationconseil@laposte.net

Formatrice en sécurité au travail
Consultante en prévention des risques professionnels - IPRP

12 ans d'expérience en tant que Responsable Qualité Sécurité Environnement dans les Travaux Publics.

AIPR Encadrant

DUREE
1 jour (7 heures)

TARIF
700 € HT
Intra-entreprise exclusivement

DATES & LIEUX
Dates à définir ensemble
Aisne, Oise, Somme, Marne, Aube
Dans votre entreprise

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de :

- Connaitre et appliquer l'ensemble des éléments normatifs relatifs à la réforme anti- endommagement,
- Identifier les différents réseaux (électricité, gaz, eaux potable, eaux usée, télécommunication, etc…),
- Identifier les risques et adapter leur méthode de travail en fonction des risques encourus.

PUBLIC CONCERNE
Salariés de l'entreprise de travaux intervenant en encadrement d'équipe sur des chantiers privés ou publics.

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

- ✓ Préambule
- ✓ Les réseaux et les accidents
- ✓ Dispositions réglementaires
- ✓ Les intervenants des réseaux et leur rôle
- ✓ Périmètre d'application et procédures
- ✓ Les réseaux : identification et risques
- ✓ Le travail à proximité des réseaux
- ✓ Que faire en cas d'endommagement

Le +

Equivalence : Titre, diplôme, certificat de qualification professionnelle, des secteurs du bâtiment et des travaux publics ou des secteurs connexes prenant en compte la réforme anti-endommagement et datant de moins de 5 ans.

Débouchés : Chef de chantier, Chef d'Equipe, Conducteur de Travaux dans les Travaux Publics.

Envoi de l'attestation dans les 48H

MOYENS TECHNIQUES
Supports de formation dématérialisés
Ordinateurs portables ou tablettes

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel (6h de théorie / 1h de test)
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative , active et participative
Entraînement au QCM au cours du module

EFFECTIF
1 à 12 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
Evaluation QCM en ligne - Apports théoriques et pratiques considérés comme acquis sous réserve d'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs (Score minimal pour réussir à l'examen « encadrant » : 48 pts, le score maximal possible étant de 80 pts).
Validité de l'AIPR Encadrant : 5 ans

ESSOR
1, rue des Filatures – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500010 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Audrey KUZMA

06 69 58 77 22
akformationconseil@laposte.net

Formatrice en sécurité au travail
Consultante en prévention des risques professionnels - IPRP

12 ans d'expérience en tant que Responsable Qualité Sécurité Environnement dans les Travaux Publics.

AIPR Concepteur

DUREE
1 jour (7 heures)

TARIF
700 € HT
Intra-entreprise exclusivement

DATES & LIEUX
Dates à définir ensemble
Aisne, Oise, Somme, Marne, Aube
Dans votre entreprise

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de:

- Connaitre et appliquer l'ensemble des éléments normatifs relatifs à la réforme anti- endommagement,
- Identifier les différents réseaux (électricité, gaz, eaux potable, eaux usée, télécommunication, etc…),
- Identifier les risques et adapter leur méthode de travail en fonction des risques encourus.

PUBLIC CONCERNE
Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

- ✓ Préambule
- ✓ Les réseaux et les accidents
- ✓ Dispositions réglementaires
- ✓ Les intervenants des réseaux et leur rôle
- ✓ Périmètre d'application et procédures
- ✓ Les réseaux : identification et risques
- ✓ Le travail à proximité des réseaux
- ✓ Que faire en cas d'endommagement

Le +

Equivalence : Titre, diplôme, certificat de qualification professionnelle, des secteurs du bâtiment et des travaux publics ou des secteurs connexes prenant en compte la réforme anti-endommagement et datant de moins de 5 ans.

Débouchés : Bureau d'études, préparation et suivi de projet

Envoi de l'attestation dans les 48H

MOYENS TECHNIQUES
Supports de formation dématérialisés
Ordinateurs portables ou tablettes

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel (6h de théorie / 1h de test)
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative , active et participative
Entraînement au QCM au cours du module

EFFECTIF
1 à 12 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
Evaluation QCM en ligne - Apports théoriques et pratiques considérés comme acquis sous réserve d'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs (Score minimal pour réussir à l'examen « concepteur » : 48 pts, le score maximal possible étant de 80 pts).
Validité de l'AIPR Concepteur : 5 ans

ESSOR
1, rue des Filatures – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500010 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Audrey KUZMA

06 69 58 77 22
akformationconseil@laposte.net

Formatrice en sécurité au travail
Consultante en prévention des risques professionnels - IPRP

12 ans d'expérience en tant que Responsable Qualité Sécurité Environnement dans les Travaux Publics.

Formateur AIPR

CPF

DUREE
2 jours (14 heures)

TARIF
1400 € HT

DATES & LIEUX
Dates à définir ensemble
Aisne, Oise, Somme
Marne, Aube

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de:

- Animer des sessions de formations traitant du Décret Anti Endommagement pour les 3 catégories : Concepteur, encadrant et opérateur.
- Connaître le décret anti-endommagement (et les textes liés). Connaître sa mise en œuvre et savoir utiliser les documents CERFA employés.
- Savoir préparer ses futurs stagiaires à l'examen par QCM en vue de leur obtention de l'AIPR
- Obtenir l'habilitation AIPR niveau Concepteur.

PUBLIC CONCERNE
Formateurs techniques des organismes de formation, vacataires, agents de collectivités ou d'entreprises désirant devenir formateur AIPR

PREREQUIS
Expérimenté et confirmé en pédagogie. Connaître domaine du BTP et spécificité des travaux à proximité des réseaux.

PROGRAMME

Partie AIPR Concepteur :

- ✓ Préambule
- ✓ Les réseaux et les accidents
- ✓ Dispositions réglementaires
- ✓ Les intervenants des réseaux et leur rôle
- ✓ Périmètre d'application et procédures
- ✓ Les réseaux : identification et risques
- ✓ Le travail à proximité des réseaux
- ✓ Que faire en cas d'endommagement

Partie animation, évaluation :

- ✓ Animer une session de formation
- ✓ Préparer les apprenants aux tests
- ✓ Explorer le site pour le passage des tests

Le +

Equivalence : Titre Professionnel « Formateur Professionnel d'Adultes » + AIPR Concepteur

Débouchés : Formateur AIPR sous réserve de répondre aux conditions d'agrément par l'Etat.

Fourniture d'un support pédagogique et des différents documents liés à la réforme

Envoi de l'attestation dans les 48H

MOYENS TECHNIQUES
Supports de formation dématérialisés
Ordinateurs portables ou tablettes

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel (6h de théorie / 1h de test)
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative , active et participative
Entraînement au QCM au cours du module

EFFECTIF
1 à 12 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
Evaluation QCM en ligne - Apports théoriques et pratiques considérés comme acquis sous réserve d'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs (Score minimal pour réussir à l'examen « concepteur » : 48 pts, le score maximal possible étant de 80 pts).
Validité de l'AIPR Concepteur : 5 ans

ESSOR
1, rue des Filatures – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500010 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Audrey KUZMA

06 69 58 77 22
akformationconseil@laposte.net

Formatrice en sécurité au travail
Consultante en prévention des risques professionnels - IPRP

12 ans d'expérience en tant que Responsable Qualité Sécurité Environnement dans les Travaux Publics.

Tests Secs AIPR
Concepteur, Encadrant, Opérateur

DUREE
1 heure

TARIF
350 € HT
Intra-entreprise exclusivement

DATES & LIEUX
Aisne uniquement
Dates à convenir ensemble
Dans votre entreprise

OBJECTIFS

Obtenir l'AIPR (Niveau Concepteur, Encadrant ou Opérateur) sans suivre la formation préalable

PUBLIC CONCERNE
Tous salariés correspondant aux publics concernés par les 3 niveaux d'AIPR

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

- ✓ 1 heure de test en ligne

NB : S'assurer que les candidats aux tests soient assez entraînés et connaissent bien la réglementation en vigueur (réforme anti-endommagement)

Le +

Validité de l'AIPR : 5 ans

Envoi de l'attestation dans les 48h

www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

MOYENS TECHNIQUES
Ordinateurs portables ou tablettes

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel

EFFECTIF
1 à 12 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
Evaluation QCM en ligne - Apports théoriques et pratiques considérés comme acquis sous réserve d'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs (Score minimal pour réussir à l'examen « concepteur » et « encadrant » : 48 pts, le score maximal possible étant de 80 pts – examen « opérateur » : 36 pts, le score maximal étant de 60 pts).

ESSOR
1, rue des Filatures – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500010 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Audrey KUZMA

06 69 58 77 22
akformationconseil@laposte.net

Formatrice en sécurité au travail
Consultante en prévention des risques professionnels - IPRP

12 ans d'expérience en tant que Responsable Qualité Sécurité Environnement dans les Travaux Publics.

ADR selon le 1.3

DUREE
1 jour (7 heures)

TARIF
1000 €

DATES & LIEUX
A convenir
Dans vos locaux

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les principaux points de la réglementation ADR
- Savoir réaliser en toute sécurité les opérations de transport de marchandises dangereuses (emballage / étiquetage / placardage / chargement / remplissage / déchargement…)
- Savoir compéter les documents de transport
- Savoir appliquer les dérogations de l'ADR
- Connaître son rôle et ses responsabilités dans la chaîne logistique.

PUBLIC CONCERNE
Intervenants directs et indirects dans la chaine du transport de marchandises dangereuses

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

Partie 1 : Préambule, définitions et contexte règlementaire

Partie 2 : Responsabilités des intervenants

Partie 3 : Classification des marchandises dangereuses (MD)

Partie 4 : Modes de conditionnement et transport

Partie 5 : Les emballages

Partie 6 : Transport en colis : chargement / déchargement / manutention et arrimage

Partie 7 : Transport en vrac (transport en benne)

Partie 8 : Transport en citerne

Partie 9 : le véhicule : Equipement et signalisation

Partie 10 : Documents à bord des véhicules

Partie 11 : Mesures de prévention contre les accidents/incidents

Partie 12 : Les Formations obligatoires

Partie 13 : La sûreté : les marchandises dangereuses à haut risque

Partie 14 : Cas particuliers et exemptions

Information

ADR : **A**ccord européen pour le transport international de marchandises **D**angereuses par **R**oute. Il est mis à jour tous les deux ans et applicable de façon obligatoire au 1er juillet de l'année d'application.

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative et active

EFFECTIF
3 à 10 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis via des études de cas et quiz

Christel QUILLIET

06 30 31 57 38
c.quilliet@orange.fr

Conseillère à la sécurité pour le transport des Marchandises Dangereuses par route (RID) et rail (RID).depuis plus de 18 ans.

ESSOR
1, rue des Filatures – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500010 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Transport de colis sous ADR

DUREE
1 jour (7 heures)

TARIF
1000 €

DATES & LIEUX
A convenir
Dans vos locaux

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capable de :

- Connaître les principaux points de la réglementation ADR
- Savoir réaliser en toute sécurité la préparation des colis de marchandises dangereuses
- Savoir compéter les documents de transport
- Savoir appliquer les dérogations de l'ADR
- Connaître son rôle et ses responsabilités dans la chaîne logistique.

PUBLIC CONCERNE
Préparateurs de colis

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

Partie 1 : Préambule, définitions et contexte règlementaire

Partie 2 : Responsabilités des intervenants

Partie 3 : Classification des marchandises dangereuses (MD)

Partie 4 : Modes de conditionnement et transport

Partie 5 : Les emballages

Partie 6 : Transport en colis : chargement / déchargement / manutention et arrimage

Partie 7 : le véhicule : Equipement et signalisation

Partie 8 : Documents à bord des véhicules

Partie 9 : Mesures de prévention contre les accidents/incidents

Partie 10 : Cas particuliers et exemptions

Information

ADR : **A**ccord européen pour le transport international de marchandises **D**angereuses par **R**oute. Il est mis à jour tous les deux ans et applicable de façon obligatoire au 1er juillet de l'année d'application.

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative et active

EFFECTIF
3 à 10 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis via des études de cas et quiz

Christel QUILLIET

06 30 31 57 38
c.quilliet@orange.fr

Conseillère à la sécurité pour le transport des Marchandises Dangereuses par route (RID) et rail (RID).depuis plus de 18 ans.

ESSOR
1, rue des Filatures – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500010 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

ADR - Transport Routier des Marchandises Dangereuses

DUREE
1 jour (7 heures)

TARIF
1000 €

DATES & LIEUX
A convenir
Dans vos locaux

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capable de :

- Connaître les principaux points de la réglementation ADR
- Savoir réaliser en toute sécurité les opérations de transport de marchandises dangereuses (emballage / étiquetage / placardage / chargement / remplissage / déchargement…)
- Savoir compéter les documents de transport
- Savoir appliquer les dérogations de l'ADR
- Connaître son rôle et ses responsabilités dans la chaîne logistique.

PUBLIC CONCERNE
Intervenants directs et indirects dans la chaine du transport de marchandises dangereuses

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

Partie 1 : Préambule, définitions et contexte règlementaire

Partie 2 : Responsabilités des intervenants

Partie 3 : Classification des marchandises dangereuses (MD)

Partie 4 : Modes de conditionnement et transport

Partie 5 : Les emballages

Partie 6 : Transport en colis : chargement / déchargement / manutention et arrimage

Partie 7 : Transport en vrac (transport en benne)

Partie 8 : Transport en citerne

Partie 9 : le véhicule : Equipement et signalisation

Partie 10 : Documents à bord des véhicules

Partie 11 : Mesures de prévention contre les accidents/incidents

Partie 12 : Les Formations obligatoires

Partie 13 : La sûreté : les marchandises dangereuses à haut risque

Partie 14 : Cas particuliers et exemptions

Information

ADR : **A**ccord européen pour le transport international de marchandises **D**angereuses par **R**oute. Il est mis à jour tous les deux ans et applicable de façon obligatoire au 1er juillet de l'année d'application.

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative et active

EFFECTIF
3 à 10 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis via des études de cas et quiz

Christel QUILLIET

06 30 31 57 38
c.quilliet@orange.fr

Conseillère à la sécurité pour le transport des Marchandises Dangereuses par route (RID) et rail (RID).depuis plus de 18 ans.

ESSOR
1, rue des Filatures – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500010 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Transport Ferroviaire de Marchandises Dangereuses (RID)

DUREE
1 jour (7 heures)

TARIF
1000 €

DATES & LIEUX
A convenir
Dans vos locaux

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capable de :

- Connaître les principaux points de la réglementation RID
- Savoir réaliser en toute sécurité les opérations de transport de marchandises dangereuses (emballage / étiquetage / placardage / chargement / remplissage / déchargement…)
- Savoir compéter les documents de transport
- Savoir appliquer les dérogations du RID
- Connaître son rôle et ses responsabilités dans la chaîne logistique.

PUBLIC CONCERNE
Intervenants directs et indirects dans la chaine du transport de marchandises dangereuses

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

Partie 1 : Préambule, définitions et contexte règlementaire

Partie 2 : Responsabilités des intervenants

Partie 3 : Classification des marchandises dangereuses (MD)

Partie 4 : Modes de conditionnement et transport

Partie 5 : Les emballages

Partie 6 : Transport en colis : chargement / déchargement / manutention et arrimage

Partie 7 : Transport en vrac (transport en benne)

Partie 8 : Transport en citerne

Partie 9 : le véhicule : Equipement et signalisation

Partie 10 : Documents à bord des véhicules

Partie 11 : Mesures de prévention contre les accidents/incidents

Partie 12 : Les Formations obligatoires

Partie 13 : La sûreté : les marchandises dangereuses à haut risque

Partie 14 : Cas particuliers et exemptions

Le +

Une approche très concrète axée sur la transposition en situation de travail

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative et active

EFFECTIF
3 à 10 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis via des études de cas et quiz

Christel QUILLIET

06 30 31 57 38
c.quilliet@orange.fr

Conseillère à la sécurité pour le transport des Marchandises Dangereuses par route (RID) et rail (RID).depuis plus de 18 ans.

ESSOR
1, rue des Filatures – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500010 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60